



Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Distr. générale
25 janvier 2021
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme

Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif, concernant la communication n° 2436/2014* **

Communication présentée par : T. M.

Victime(s) présumée(s) : T. M. et ses enfants

État partie : Canada

Date de la communication : 23 juin 2014 (date de la lettre initiale)

Question(s) de fond : Expulsion vers le Burundi

Le 24 juillet 2020, étant donné que l'auteure était morte le 31 janvier 2017 et que ses enfants avaient obtenu le statut de résident permanent le 12 juin 2018, le Comité a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2436/2014.

* Adoptées par le Comité à sa 129^e session (29 juin-24 juillet 2020).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication :
Yadh Ben Achour, Arif Bulkan, Ahmed Amin Fathalla, Christof Heyns, Bamariam Koita,
Duncan Laki Muhumuza, Photini Pazartzis, Vasilka Sancin, José Manuel Santos Pais, Yuval Shany,
Hélène Tigroudja et Gentian Zyberi.

